

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 32

Artikel: Le banc du campagnard
Autor: Clément, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1774. En 1768, on accorda à M. de Crousaz de Mézery une gratification de huit louis d'or, tant pour son mémoire que pour ses vacations ; on lui promit en outre un tonneau de vin. La dépense totale des réparations s'éleva à la somme de 48,599 livres 17 sous 6 deniers.

— Vers l'année 1758, un M. Scherer, facteur de Genève, avait obtenu la permission de déposer provisoirement, jusqu'à ce qu'il eût pu en tirer parti, un orgue à 36 registres, dans la cathédrale de Lausanne. Il avait établi pour l'une des églises de Berne cet instrument qui, soit pour ses dimensions, ou pour d'autres raisons que nous ignorons ne fut pas accepté. Cet orgue fut donc placé sur la tribune qui, intérieurement, couronne le grand portail. On le fit toucher par un organiste payé par souscription. Les Lausannois, enchantés de cette nouveauté, affluaient à la cathédrale ; et les autorités de la ville et l'académie supplierent LL. EE. de faire l'acquisition de cet orgue. Cette demande ne fut accordée qu'en 1763, où il fut acheté pour le prix de 6,000 livres. M. Groundler, organiste provisoire, fut nommé définitivement.

Cet orgue est celui qui existe encore aujourd'hui. Il dut être réparé lorsqu'en 1774 la restauration de l'église fut terminée. Il n'y avait alors point d'orgues dans les deux autres églises de Lausanne ; celle de *St-François* n'ayant été établie qu'en 1776, et celle de *St-Laurent* seulement en 1795. Auparavant, le chant des psaumes y était soutenu par des haut-bois, des clarinettes et des trompettes qui produisaient, au service divin, un effet assez discordant. »

(Signé) A. BARON,
archiviste d'Etat.

Le banc du campagnard.

Le campagnard, occupé toute la journée aux pénibles travaux des champs, qui lui laissent cependant le loisir de la réflexion, aime à se reposer le soir, à la fraîcheur d'une belle nuit, et communiquer ses réflexions du jour à sa famille et à ses amis.

Quel est donc le lieu consacré à cet usage, me demanderez-vous ? C'est peut-être le jardin, au pied du vieux prunier ; c'est un verger bien touffu, où les souffles légers de la brise viennent se mêler à la forte voix du campagnard ; c'est la pinte, le cabaret, sans doute. Non, ce n'est rien de tout cela : c'est le banc devant la maison.

N'avez-vous pas remarqué, en parcourant nos villages, principalement ceux de la Côte et du Gros-de-Vaud, devant la face principale de chaque maison et sous les fenêtres de la grande chambre, un banc rustique, c'est-à-dire une simple planche de sapin quelque peu raboîée et assujettie sur des pieux non moins bruts. Quelquefois, mais rarement, ce banc est orné d'un dossier ; plus rarement encore on en voit qui sont peints en vert ; ils me paraissent alors les moins jolis, car ils ne cadrent pas avec la simplicité villageoise.

Eh bien, c'est sur ce banc que le brave campagnard vient, après souper et en *fumant une pipe*, faire un peu de *causette* avant de se livrer au sommeil. C'est là qu'il fait part de ses espérances, de ses craintes, de ses vœux à ceux qui l'entourent ; c'est là que se traitent les affaires communales et cantonales, en discutant le journal du jour ; mais, c'est là aussi — quel tableau n'a pas d'ombre ? — que dame médisance aime à résider trop souvent. Oui, le banc du campagnard est parfois pour lui ce qu'est la fontaine du village pour les femmes du lieu. Remarquez bien, cependant, qu'elles fréquentent encore les causeries du banc, et ne laissent pas languir la conversation !

J'aime à me reporter au temps où, jeune enfant, j'assistais à ces causeries familiaires, car les enfants s'y rencontrent aussi quelquefois, surtout quand c'est l'époque du teillage du chanvre ou du pelage des raves pour faire la *compôte*. Alors, tout le monde s'aide, les voisins viennent en plus grand nombre... Mais, suivez-moi, et je vous ferai assister à une soirée sur le banc.

C'est une belle soirée d'automne.

Bientôt on voit sortir des maisons du village, voisins et voisines ; ils portent les uns une chaise ou un tabouret, d'autres, divers ouvrages manuels qui n'exigent pas une lumière bien vive pour s'y livrer ; d'autres enfin, surtout les hommes, ne portent rien du tout. Ils se rendent par groupes en causant, chez le voisin Jean-Louis, qu'ils abordent avec un cordial *bouna né* et la main tendue, main aussitôt pressée et secouée par celui-ci, qui dit en leur montrant une place : *Cheta vo quie* ; et sans autre cérémonie qu'un *Ne vo dérandzi pas*, *Djan-Louis*, les nouveaux venus s'asseyent.

Ce soir-là on doit teiller pour le bon voisin Jean-Louis ; aussi depuis longtemps déjà le banc ne peut plus contenir personne ; ceux qui n'ont pu y prendre place s'asseyent en face, en formant une espèce de demi-cercle, sur les chaises qu'ils ont apportées, ou sur des poutres, des pieux, des fagots, de grosses pierres, sur les pas de portes et les marches d'escalier. Remarquez donc, s'il vous plaît, l'arrangement admirable, involontaire, parmi tout ce monde ; les vieillards se trouvent assis côte à côte, les hommes de l'âge mûr, côte à côte, et les jeunes gens... côte à côte, aussi, me direz-vous en souriant malicieusement et avec raison. La lune, en se jouant sur ces visages jeunes ou ridés, rosés ou bronzés, souriants ou sérieux, les dessine très agréablement en les noyant dans mille teintes, et s'amuse à allonger sur les murs et le sol des ombres grotesques qui provoquent les rires et les remarques satiriques ; les nez et les mentons prennent, par exemple, des dimensions plus que suffisantes !...

Mais la conversation s'engage, et chacun y prend part ; les opinions varient beaucoup. On parle d'abord des récoltes pendantes, des espérances qu'elles font naître, et l'on peut s'assurer alors que la fable de la *Laitière et le pot au lait* n'en est pas une. On parle du prochain, beaucoup ; du canton, un peu moins ; de la

patrie suisse, moins encore, et de soi-même, pas du tout. Dans tout cela, les vieillards critiquent : de leur temps, tout était bien mieux ; point d'inventions infernales et de luxe effrené, disent-ils ; c'était l'âge d'or. Les hommes mûrs défendent leur siècle et l'admirent. Les jeunes gens renchérissent encore et font murmurer les premiers en disant qu'ils espèrent que lorsqu'ils seront aux affaires tout ira mieux. Et, tout en causant, un jeune brun serre le coude, presse la main de la sé-millante blonde sa voisine ; un autre jeune gars surveille avec attention si la timide brune qui sourit à sa gauche ne laisse pas, par oubli, quelques tiges de chanvre non teillées ; car si telle chose arrive, il lui inflige aussitôt le châtiment convenu : un baiser solidement appliqué. On dit, mais il y a tant de mauvaises langues, que telles jeunes filles laissent toujours quelques brins s'échapper de leurs mains, comme par mégarde, lorsque tels jouvenceaux les regardent!...

Pendant que l'on cause, que les coqs-à-l'âne vont leur train, et que le fripon Amour se mêle de la partie en face des cheveux blancs et de la caduque vieillesse, les enfants organisent, au clair de la lune, une immense ronde, sautent et gambadent en chantant de toute la force de leurs poumons :

Tout dernier chez mon père,

Vive l'amour !

Tout dernier chez mon père,

Un oranger il y a ;

Vive l'amour et le dahia !

Ou bien :

C'était une bergère,

Et ron, et ron petit patapon,

C'était une bergère

Qui gardait ses moutons,

Qui gardait ses moutons, etc.

Ou bien encore :

Sur le pont d'Avignon,

Tout le monde y danse ;

Sur le pont d'Avignon,

Tout le monde danse en rond, etc.

Et bien d'autres choses encore, legs de deux ou trois générations.

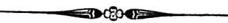
Ces rondes d'enfants, éclairées par un magnifique clair de lune, sont bien la partie la plus intéressante du tableau : c'est l'aurore de la vie s'égayant au soir de l'un de ses jours sans souci de ce que lui réserve le lendemain : c'est là l'âge d'or.

Enfin, dix heures sonnent à l'antique horloge du village, et l'aïeul de la famille, redressant sa tête chauve, dit d'une voix sereine : *Lé dix zhaüré, faut allâ dremi, mé zinfants ; no zein la tzéri deman por tratré le truffé, et ne faut pas s'oublia au llit ; le bon por sta né.* Et chacun de serrer son ouvrage, de finir de manger la pomme, de casser la noix qui lui restent de la petite et simple collation offerte par la bonne ménagère. Tout le monde se lève et l'on entend un croisement de *Bouna né, tanta Susanne* ; *Dremi bin, oncllo David* ; *a déman, Pierro-Abram*, etc., etc., et chacun se retire

paisiblement chez soi pour se livrer au sommeil, qui sera bien plus doux à ces braves gens que s'ils eussent passé leur veillée accoudés sur la table d'un cabaret ou sur le bord frangé de la loge d'un théâtre.

Riez, 14 juin 1864.

A. CLÉMENT.



La croussille.

Le mot *croussille*, du moins dans la signification dont nous allons nous occuper, n'est pas français. Nous entendons la cachemaille fixée à un long manche en bois et qui sert à faire la quête pour les pauvres, le dimanche, dans nos églises.

Suivant un ancien usage, cette quête qui se fait chez nous par le marguillier ou par l'huissier municipal, a lieu quelquefois à la fin du prêche, pendant que le pasteur reprend haleine, quelquefois pendant qu'on exécute le premier chant. Si, comme cela arrive fréquemment, le temps que l'on met à chanter deux versets ne suffit pas pour présenter la croussille à chacun des assistants, l'huissier poursuit bravement sa besogne, lorsque le pasteur commence à prêcher, de sorte que, soit le bruit des pièces qui tombent dans la boîte de fer-blanc, soit la promenade de l'huissier dans les bancs, détournent l'attention et troublient le service.

Il y a plus, on donne par convenance, parce que c'est l'usage, mais l'esprit dans lequel on doit faire cette aumône manque. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à prendre l'inventaire du produit de la collecte ; on y trouve des monnaies hors de cours, des jetons, des boutons, des morceaux de verre, et d'autres objets qui attestent que le respect extérieur a seul été écouté.

Si nous passons à un autre ordre de considérations, nous verrons que, dans plusieurs communes, la bourse des pauvres, dans un état prospère, réalise des économies. Ceci peut faire hésiter les fidèles qui songent que leur sou n'ira point soulager une infortnne, mais bien augmenter, chaque année, la somme de ces économies, en laissant beaucoup à désirer aux pauvres. D'autres penseront qu'il est absurde qu'une partie des pauvres jouisse des aumônes de tous. D'autres encore pensent qu'il vaut mieux se rendre en personne auprès des malheureux que l'on veut soulager, que de les abandonner à la charité officielle. Un mot consolateur, un sourire bienveillant, un serrement de main sont si doux pour ceux que tout le monde abandonne, pour ceux que le procureur poursuit, que le sergent talonne, pour ceux dont on exige tout sans les faciliter en rien.

Enfin, nous avons des sociétés de bienfaisance qui méritent l'appui du public.

Nous préférerions voir à la sortie de l'église un employé avec une cachemaille, dans laquelle on pourrait jeter son offrande enfermée, au besoin, dans un papier portant sur l'adresse la destination, par exemple : *aux incurables, au bûcher de bienfaisance, à l'hospice de l'enfance, à l'hospice de Saint-Loup, à l'asile rural*